

# Class Sun Fast 3200

## 3.7 Voiles

### 3.7.1

Les voiles autorisées à bord en course sont celles définies en nombre, taille, et matériaux par l'IRC

### 3.7.2

Instructions à appliquer pour la fabrication et les mesures des voiles :

Règles ISAF et IRC. Il est rappelé que les règles ISAF incluent les règles RSO.

### 3.7.3 Numéros

- Les numéros de voile, les lettres de nationalité et l'emblème de Classe, sauf indication contraire des présentes règles, doivent être conformes à ISAF Annexe G1.
- Les lettres de nationalité sur la grand-voile sont obligatoires.
- L'emblème de la Classe sur la grand-voile est obligatoire (en annexe, emblème, dimensions et disposition)
- Sur les spinnakers les lettres de nationalité et les numéros de voile sont situés conformément à ISAF Annexe G1.

### 3.7.4 Grand-voile

Les écarts de poids liés à la fabrication (Règle 2.5.2.c) sont compensés par un ajustement de la surface de la grand-voile par son rond de chute.

Les dimensions maximales de rond de chute correspondent au bateau dont le poids est le plus élevé (+ 60 kg). Les dimensions MUW, MTW, MHW sont la variable d'ajustement de l'isotypie.

Pour les équivalences, à TCC constant, entre variations de poids et variations de rond de chute, se reporter au plan de voilure où une table est donnée à titre indicatif.

- Longueur de guindant entre les bandes de mesures tracées sur le mât :

P:..... 11.80 m

- Longueur de bordure entre la face arrière du mât et la bande de mesure tracée sur la bôme :

E:..... 4.25 m

- Largeur maximum de la tête HB:..... 0,17 m

- Largeur au sept huitième de la hauteur MUW: ..... 1,00 m

- Largeur au trois quart de la hauteur MTW: ..... 1,72 m

- Largeur à mi-hauteur MHW: ..... 2.87 m

- Les mesures sont détaillées dans le plan de voilure

### 3.7.5 Génois

- LP maximum :..... 4,25 m

- Longueur du guindant LL maximum :..... 12.60 m

- Largeur maximum de la tête HHB : ..... 0.10 m.

- Largeur maximale à mi-hauteur HHW : ..... 2.12 m

- Largeur maximale au  $\frac{3}{4}$  de hauteur HTW : ..... 1.06 m

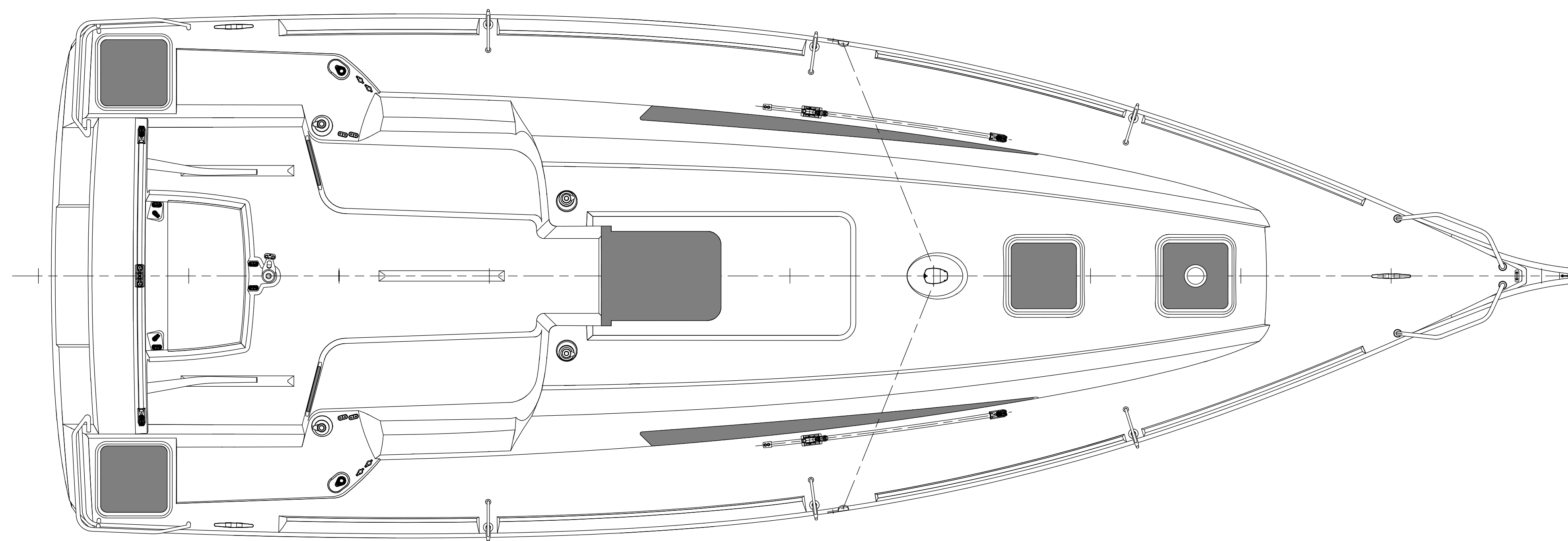
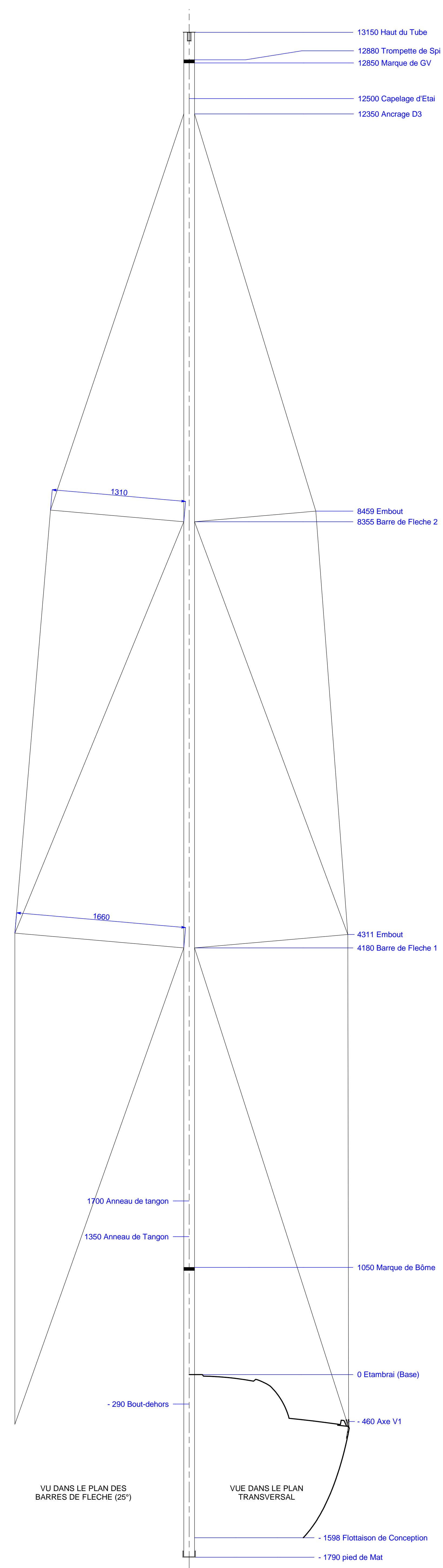
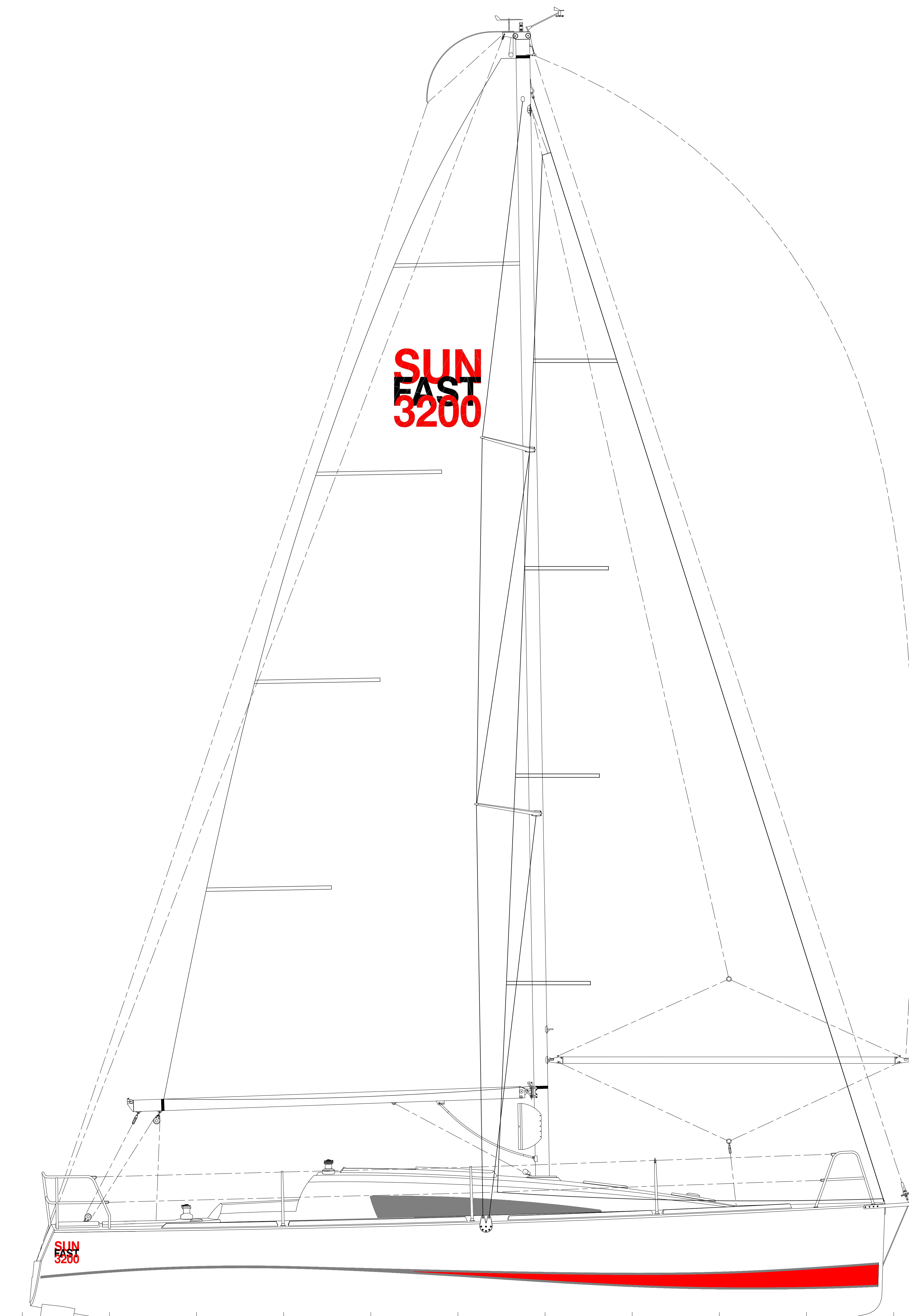
- Surface HSA maximum : ..... 26.78 m<sup>2</sup>

### 3.7.6 Spinnaker

Surface IRC maximum du plus grand spinnaker.

SPA : ..... 82.87 m<sup>2</sup>

avec STL : ..... 4.15 m



SPINNAKER & CODE#		
STL	4.15	m
SPA	82.87	m <sup>2</sup>

GENOIS		
LL	12.60	m
LP	4.25	m
HHW	2.12	m
HTW	1.06	m
HHB	0.10	m
HSA	26.78	m <sup>2</sup>

GRAND VOILE		
P	11.80	m
E	4.25	m
MUW	1.00	m
MTW	1.72	m
MHW	2.87	m

EQUIVALENCE ISOTYPE IRC (**)				
VARIATIONS (KG)	GRAND VOILE			
	MUW	MTW	MHW	
-60	0.94	1.62	2.76	
-50	0.95	1.63	2.77	
-40	0.95	1.64	2.78	
-30	0.96	1.65	2.79	
-20	0.96	1.65	2.80	
0	0.97	1.67	2.82	
10	0.98	1.68	2.82	
20	0.98	1.69	2.83	
30	0.99	1.70	2.84	
40	0.99	1.70	2.85	
50	1.00	1.71	2.86	
60	1.00	1.72	2.87	

(\*\*) Valeurs indicatives à confirmer par un calcul IRC

GREEMENT			
ARTICLE	FOURNISSEUR	MATERIAU	SECTION
MAT	SPARCRAFT	ALU	S260
BOME	SPARCRAFT	ALU	F220
TANGON	SPARCRAFT	CARBONE	Ø 75
V1	SPARCRAFT	DYFORM	Ø 7
D1	SPARCRAFT	DYFORM	Ø 6
D2	SPARCRAFT	DYFORM	Ø 5
V2/D3	SPARCRAFT	DYFORM	Ø 6
ETAI	SPARCRAFT	DYFORM	Ø 7
PATARAS	SPARCRAFT	DYNAPRO	Ø 8

REGLAGES DE BASE A QUAI		
QUETE (*)	1.0	deg
PIED DE MAT (*)	APLOMB DE L'ETAMBRAI	
V1 (**)	700	kg
D1 (**)	500	kg
D2 (**)	100	kg
ETAI (**)	500	kg
(*) Réglages conseillés		
(**) Réglages indicatifs		

SUN FAST 3200			
Plan de Voilure		Isotype IRC	
DOCUMENT CONFIDENTIEL - DIFFUSION CONTROLÉE			
Ce document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à des tiers sans l'autorisation écrite de ANDRIEU YACHT DESIGN			
CE PLAN ET LES DIMENSIONS AUX REGLES DE CONCEPTION IRL & ISO TOUTES LES DIMENSIONS DE VOILE SONT MAXIMALES (SAUF V1 & V2)		Conception ANDRIEU YACHT DESIGN 9, place Moissais, 17000 - LA ROCHELLE, FRANCE Tel: 01 545 458 102 - Fax: 01 545 458 103	
Client CHANTIERS JEANNEAU SA Route de La Rochelle-Vie, 85500 - LES HENRIERS, FRANCE Tel: 02 5145 2007 - Fax: 02 5145 2009		Date: 21/11/2007 Dessiné: AD Vérifié: AD	



rouge  
Ref: 3M 50-48

gris  
Ref: 3M 50-585

